



PLAISIR LES CLAYES HANDBALL CLUB

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - Saison 2023-2024

Création

Renouvellement

Mutation

RENSEIGNEMENTS JOUEUR :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

MAIL (obligatoire) :

TELEPHONE :

TAILLE EN cm :

DROITIER

GAUCHER

AMBIDEXTRE

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM :

PRENOM :

RELATION PAR RAPPORT AU JOUEUR :

TELEPHONE :

- Je suis intéressé(e) à participer bénévolement à la vie du club et j'accepte d'être contacté par le club à cette adresse MAIL :
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Plaisir Les Clayes HandBall : <https://www.plaisir-les-clayes-handball.com/index.php/adhesions/reglement-interieur>
- Je souhaite payer ma cotisation de la façon suivante :

Euros Pass Plus

Euros Pass'Sport

Je règle directement au club la somme de Euros

en chèques / espèces / Chèques Vacances ANCV / HelloAsso (rayer les mentions inutiles)

Fait à _____ le _____

Signature de l'adhérent ou des parents si mineurs :



LICENCES – MODE D'EMPLOI

1) Je renouvelle ma licence PLCHB :

- Je clique sur le lien GESTHAND envoyé par email par FFHandball et je mets à jour les documents demandés. **Attention, les liens expirent automatiquement au bout d'un mois environ**, donc à faire dès réception de l'email.
- Si je n'ai pas reçu d'email de FFHandball, je vérifie dans mes spams avant de me signaler en envoyant un email à 5878031@ffhandball.net
- GESTHAND vous demandera un certificat médical (tous les 3 ans) ou un questionnaire de santé et l'autorisation parentale pour les mineurs. Vous pourrez les importer directement dans GESTHAND.
- Pour le club, je mets à jour la fiche de renseignements et la remet avec le règlement de ma cotisation. Nous acceptons les règlements par chèques (1 seul chèque ou jusqu'à 3 chèques tous encaissables avant le 31/12/2023), espèces, chèques Vacances ANCV et bientôt en ligne via HelloAsso.
- Vous pourrez remettre votre fiche accompagnée de votre règlement lors de la permanence ce samedi 1^{er} juillet de 10H à 12H au gymnase Hassler, ou en l'envoyant par courrier à L. Cousin – PLCHB, 45 rue de Normandie, 78 370 PLAISIR.
- Si vous bénéficiez de coupons Pass+ (2022/2023 ou 2023/2024), vous pouvez les attribuer directement au PLCHB sur la plateforme : <https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx>
- Si vous bénéficiez du dispositif Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> merci de nous remettre le courrier que vous recevrez avec votre règlement.
- Dans les deux cas, vous ne payez que la partie restante par chèque, espèces, chèques vacances ANCV ou en ligne. *Exemple : pour une licence U15M à 230€, si vous allouez 60€ via Pass Plus et si vous bénéficiez de 50€ de Pass'Sport, vous ne réglez que 230-60-50=120€ au club.*
- Si vous avez besoin d'une attestation pour votre Comité d'Etablissement, merci d'envoyer une demande par email à 5878031@ffhandball.net

2) J'adhère pour la 1ere fois au PLCHB :

- Je télécharge sur le site PLCHB l'ensemble des documents demandés : <https://www.plaisir-les-clayes-handball.com/index.php/adhesions/documents-a-telecharger>
A savoir : **certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs et la fiche de renseignements.**
L'attestation d'honorabilité est uniquement demandée pour les encadrants et la déclaration de sinistre uniquement en cas d'accident.
- Je remets au club l'ensemble des documents remplis et signés, ainsi qu'une **photo d'identité** et une **photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille** ou doit figurer le nom, le prénom, la date et lieu de naissance, avec le règlement de ma cotisation.
- Nous acceptons les règlements par chèques (1 seul chèque ou jusqu'à 3 chèques tous encaissables avant le 31/12/2023), espèces, chèques Vacances ANCV et bientôt en ligne via HelloAsso.
- Vous pourrez remettre votre dossier complet accompagné de votre règlement lors de la permanence ce samedi 1^{er} juillet de 10H à 12H au gymnase Hassler, ou en l'envoyant par courrier à L. Cousin – PLCHB, 45 rue de Normandie, 78 370 PLAISIR.

- Si vous bénéficiez de coupons Pass+ (2022/2023 ou 2023/2024), vous pouvez les attribuer directement au PLCHB sur la plateforme : <https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx>
- Si vous bénéficiez du dispositif Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> merci de nous remettre le courrier que vous recevrez avec votre règlement.
- Dans les deux cas, vous ne payez que la partie restante par chèque, espèces, chèques vacances ANCV ou en ligne. *Exemple : pour une licence U15M à 230€, si vous allouez 60€ via Pass Plus et si vous bénéficiez de 50€ de Pass'Sport, vous ne réglez que 230-60-50=120€ au club.*
- Si vous avez besoin d'une attestation pour votre Comité d'Etablissement, merci d'envoyer une demande par email à 5878031@ffhandball.net

3) En cas de mutation :

- Je télécharge sur le site PLCHB l'ensemble des documents demandés : <https://www.plaisir-les-clayes-handball.com/index.php/adhesions/documents-a-telecharger>
A savoir : **certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs et la fiche de renseignements.**
L'attestation d'honorabilité est uniquement demandée pour les encadrants et la déclaration de sinistre uniquement en cas d'accident.
- Je remets au club l'ensemble des documents remplis et signés, ainsi qu'une **lettre de sortie** fournie par votre ancien club, le règlement de ma cotisation et des frais de mutation.
- 50% des frais de mutation sont à la charge du joueur et à payer avec la cotisation; pour les autres 50%, nous vous demanderons un chèque de caution que nous n'encaisserons que si vous quittez le club à la fin de la saison de mutation.
- Nous acceptons les règlements par chèques (1 seul chèque ou jusqu'à 3 chèques tous encaissables avant le 31/12/2023), espèces, chèques Vacances ANCV et bientôt en ligne via HelloAsso.
- Vous pourrez remettre votre dossier complet accompagné de votre règlement lors de la permanence ce samedi 1^{er} juillet de 10H à 12H au gymnase Hassler, ou en l'envoyant par courrier à L. Cousin – PLCHB, 45 rue de Normandie, 78 370 PLAISIR.
- Si vous bénéficiez de coupons Pass+ (2022/2023 ou 2023/2024), vous pouvez les attribuer directement au PLCHB sur la plateforme : <https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx>
- Si vous bénéficiez du dispositif Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> merci de nous remettre le courrier que vous recevrez avec votre règlement.
- Dans les deux cas, vous ne payez que la partie restante par chèque, espèces, chèques vacances ANCV ou en ligne. *Exemple : pour une licence U15M à 230€, si vous allouez 60€ via Pass Plus et si vous bénéficiez de 50€ de Pass'Sport, vous ne réglez que 230-60-50=120€ au club.*
- Si vous avez besoin d'une attestation pour votre Comité d'Etablissement, merci d'envoyer une demande par email à 5878031@ffhandball.net

Cotisations saison 2023/2024 :

BABYHAND/U7 HANDFIT	2017-2018-2019	100 €
U9	2015-2016	130 €
U11	2014-2013	200 €
U13	2012-2011	200 €
U15	2010-2009	230 €
U18	2008-2007-2006	230 €
Seniors	2005 et avant	230 €
Loisirs	2005 et avant	180 €
Dirigeant		50 €

